



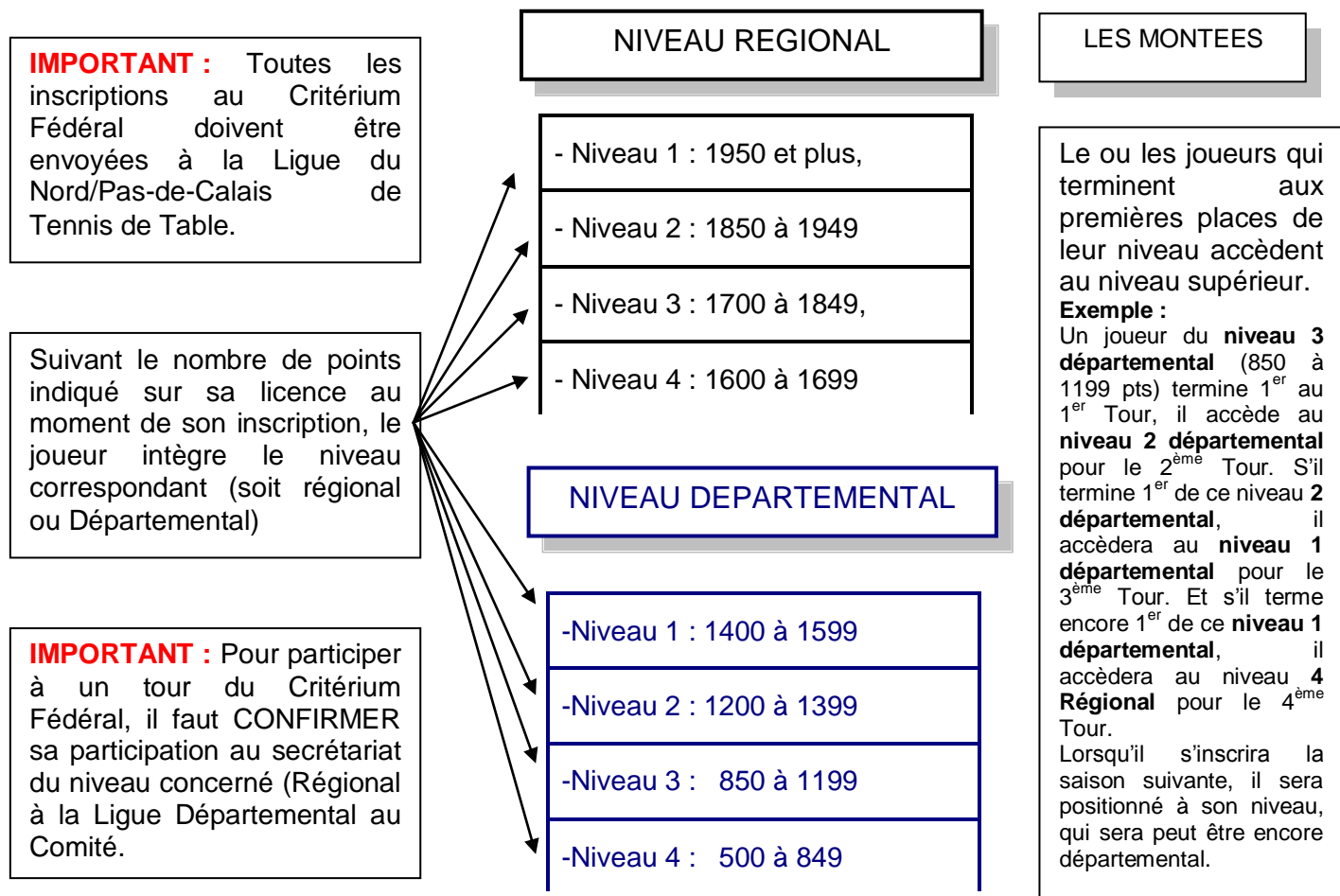
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

LE CRITÉRIUM FÉDÉRAL

C'est la compétition individuelle la plus importante organisée par la Fédération Française de Tennis de Table.

Les niveaux Régionaux et Départementaux SENIORS, JUNIORS et CADETS, ont été réformés pour répondre au mieux aux souhaits des participants.

Schéma de répartition des joueurs des niveaux régionaux et départementaux



A chaque tour, le joueur ou la joueuse doit confirmer sa participation.

Pour les joueuses et joueurs du niveau régional : au secrétariat de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais.

Pour les joueurs du niveau Départemental : au secrétariat du Comité Départemental du Pas-de-Calais.

Le joueur qui n'a pas confirmé sa participation, (qui ne sera pas sur la liste publiée 15 jours avant l'épreuve) ne peut pas jouer.

Les temps d'inscription et de confirmation :

3 semaines avant	De la semaine -3 à la semaine -2	2 semaines avant	Jour J du CF
Date limite des inscriptions sauf pour le Tour 1 (9/9/2011)	Confirmation de la participation pour chaque tour du CF auprès des secrétariats compétents Niveau Régional : Ligue Niveau Départemental : Comité Départemental du Pas-de-Calais	Publication des listes définitives de participation pour chaque niveau du CF (en cas d'empêchement de dernière minute, aviser le responsable de l'échelon concerné)	Inscription sans confirmation à un tour => ne peut pas jouer. Inscription + confirmation + absence => amende (sauf certificat médical incluant la date de la compétition)

Réforme du Critérium Fédéral

Une compétition par niveau de classement, sans passer par le plus bas niveau,

Pas de descente entre les 4 tours,

Les catégories Vétérans, Seniors, Juniors et Cadets dans la même division. Rien ne change pour les plus jeunes.

L'inscription au CF peut se faire à n'importe quel tour et la participation à un tour n'est pas obligatoire.

Si le joueur s'inscrit, il doit confirmer sa participation. S'il ne confirme pas sa participation, il ne pourra pas jouer au Tour concerné.

L'inscription est à effectuer pour tous au Secrétariat de la Ligue mais la confirmation de participation est à faire pour les joueurs de niveau régional auprès de la Ligue et pour ceux de niveau départemental auprès du Secrétariat du CD62.

En cas d'inscription, de confirmation de sa participation et d'absence, le joueur sera pénalisé financièrement. (Envoi de l'amende au club, à la charge pour les Dirigeants de faire le nécessaire auprès du joueur concerné).

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2011/2012

Article 1 : Organisation sportive

Le niveau régional masculin comporte quatre niveaux regroupant les seniors, juniors et cadets :

- Niveau 1 : 1950 et plus,
- Niveau 2 : 1850 à 1949,
- Niveau 3 : 1700 à 1849,
- Niveau 4 : 1600 à 1699.

Le niveau régional féminin comporte niveaux regroupant les seniors, juniors et cadettes :

- Niveau 1 : 850 et plus
- Niveau 2 : 600 à 849,
- Niveau 3 : 500 à 599.

Le niveau départemental du Pas-de-Calais masculin comporte 4 niveaux regroupant les seniors, juniors et cadets :

- Niveau 1 : 1400 à 1599
- Niveau 2 : 1200 à 1399
- Niveau 3 : 850 à 1199
- Niveau 4 : 500 à 849

Article 2 : Inscriptions

Les inscriptions sont effectuées par les clubs à l'aide du formulaire envoyée par la Ligue. Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à trois semaines avant chaque tour. L'inscription d'un joueur n'implique pas sa participation (article 3).

Il en est de même pour les inscriptions des joueurs évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais.

Article 3 : Confirmation de participation

La liste des joueurs qualifiés au niveau régional sera disponible sur les sites de la Ligue et des Comités pour l'échelon départemental au minimum trois semaines avant chaque tour. Chaque club devra confirmer la participation de ses joueurs pour ce tour au plus tard quinze jours avant la date de la compétition. Un joueur inscrit mais n'ayant pas confirmé sa participation ne pourra jouer lors de ce tour.

Un joueur ayant confirmé et absent lors de la compétition sera sanctionné par une amende sauf si la raison de l'absence est médicale.

La confirmation de participation d'un joueur évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais se fait de la même manière mais auprès du secrétariat du CD62TT.

Article 4 : Déroulement sportif

La participation des joueurs à tous les tours du Critérium fédéral n'est pas obligatoire et ceux qui ne participent pas à un tour ne descendent plus dans le niveau inférieur car il n'y a plus de descentes.

A chaque tour et dans chaque niveau, la formule de l'épreuve sera adaptée au nombre de joueurs par le juge-arbitre en concertation avec le responsable du Critérium fédéral de l'échelon concerné.

Deux formules ont été retenues : pour les niveaux 1 et 2 de l'échelon départemental la formule comprendra des poules puis un tableau par élimination directe avec classement intégral et pour les niveaux 3 et 4 une poule unique pour chaque groupe géographique.

Au premier tour, les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licence et pour les tours suivants en fonction de leur résultat au tour précédent. Un joueur n'ayant pas participé au tour précédent est placé après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Article 5 : Placement des joueurs

Les joueurs sont placés dans les différents niveaux en fonction de leurs points licence de début de saison. Il n'est pas tenu compte des points licence de 2^{ème} phase, sauf pour ceux qui s'inscrivent pour les 3èmes et 4èmes tours du Critérium Fédéral.

Article 6 : Montées et descentes

Montées de Régionale en Nationale 2 :

- Les seniors du plus haut niveau accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone.
- Les juniors et cadets ayant obtenu les meilleures places au niveau le plus élevé accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone. S'il n'y a aucun cadet au niveau régional, les montées seront réparties entre les deux départements sur les mêmes critères.

Montées dans les différents niveaux de Régionale :

Les deux premiers au moins de chaque niveau accèdent au niveau supérieur.

Descentes de Nationale 2 en Régionale :

- Les seniors qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le plus haut niveau régional.

Descentes de Nationale 2 en Régionale :

- Les seniors qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le plus haut niveau régional.
- Les juniors et cadets qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le niveau correspondant à leurs points licence ou dans le niveau supérieur où se trouvent les joueurs de leur catégorie d'âge ayant plus de points- licence qu'eux.

Article 7 : Benjamins et minimes

L'organisation sportive reste identique pour les benjamins et minimes :

- une division de 24 joueurs pour les benjamins,
- une division de 24 joueurs pour les minimes,
- une division de 24 joueuses pour les benjamines, une seconde division (D2) pour le reste des inscrites,
- une division de 24 joueuses pour les minimes, une seconde division (D2) pour le reste des inscrites

Les deux premiers en benjamins et benjamines accèdent en Régionale minimes ou sont éventuellement proposés à la DTN par le Conseiller Technique Fédéral pour évoluer en Nationale 1.

Les deux premiers minimes garçons et filles peuvent à leur demande accéder au niveau correspondant à leur nombre de points licence, rester en minimes ou être proposés par le Conseiller Technique Fédéral à la Direction Technique Nationale pour évoluer en Nationale 1 au 2ème ou 4ème tour.

Pour les joueurs des catégories Poussins, Benjamins et Minimes garçons évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais, la méthode de répartition dans les niveaux reste inchangée (un niveau D1 (département) et un niveau D2 géographique).

Dispositions annexes

Tout le niveau régional se jouerait le samedi.

Il est proposé d'organiser une finale régionale pour les 1600 pts et plus calquée sur les finales par classements avec qualifications départementales ou avec une participation directe au niveau régional.

Les tarifs :

- Seniors :

quatre tours et inscription au deuxième tour : 33 €,
inscription au 3ème et 4ème tour : 20,00 €.

- Juniors :

quatre tours et inscription au deuxième tour : 18,5 €,
inscription au 3ème et 4ème tour : 10,00 €.

- Cadets :

quatre tours et inscription au deuxième tour : 16,40 €,
inscription au 3ème et 4ème tour : 8,00 €.

Toutes les inscriptions au Critérium Fédéral (niveaux régional ou départemental du Pas-de-Calais) doivent être envoyées à la Ligue du Nord/Pas-de-Calais de Tennis de Table.

QUAND JOUE T-ON ? :

En départemental :

- Les **Seniors – Juniors et Cadets**, jouent le **dimanche matin à 9 heures**.
- Les **Jeunes : Poussins – Benjamins et Minimes**, jouent le **samedi à 15 heures**.

En régional :

- Les **Seniors – Juniors et Cadets**, jouent le **samedi après-midi à 14 heures**.
- Les **Jeunes Poussins – Benjamins et Minimes**, jouent le **samedi à 14 heures**.

En national :

- Tous les joueurs qualifiés en **Nationale** jouent le **Vendredi** (pour les Elites), le **Samedi** et le **Dimanche**.

	Régionales Toutes catégories	Départementales Poussins, Benjamins, Minimes	Départementales Seniors, Juniors et Cadets
1^{er} Tour :	15/10/2011	15/10/2011	16/10/2011
2^{ème} Tour :	3/12/2011	3/12/2011	4/12/2011
3^{ème} Tour :	14/1/2012	14/1/2012	15/1/2012
4^{ème} Tour :	7/4/2012	7/4/2012	8/4/2012

ABSENCE D'UN JOUEUR INSCRIT

L'inscription au Critérium Fédéral n'inclus pas l'obligation de participer à chaque tour. Pour pouvoir participer à un tour du Critérium Fédéral, il faut **confirmer sa participation** à ce tour.

Inscription sans confirmation à un tour => **ne peut pas jouer**.

Inscription + confirmation + absence => **amende** (sauf certificat médical incluant la date de la compétition)

Après la publication des listes définitives, pour toute absence de dernière minute, contacter Monsieur Emmanuel MACHON responsable du Critérium Fédéral départemental.

INSCRIPTIONS

Envoyer l'imprimé de la ligue correctement rempli et le chèque correspondant à l'inscription à

LIGUE DU NORD/PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

32 Rue d'Abbeville

59400 CAMBRAI

CONFIRMATION DE PARTICIPATION (à chaque tour)

Niveau Régional : Secrétariat de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais de Tennis de Table
ligue@liquenpdctt.fr

Niveau Départemental : Secrétariat du Comité Départemental du Pas-de-Calais
cdtt@sport62.fr

**[Tous les documents nécessaires sont disponibles sur le site du CD62TT www.cd62tt.com](http://www.cd62tt.com) espace
« Championnat » rubrique Critérium Fédéral Régional et Départemental**

CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2011 - 2012

MODE D'EMPLOI

Avec ce mode d'emploi, sont joints cinq fichiers :

- Règlement régional CF 2011/2012,
- Fiche calendrier et tarifs,
- Fiche d'inscription joueur/joueuse,
- Fiche comptable,
- Fiche salle.

Les responsables sont :

- | | | |
|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| - pour la Ligue | Gérald OLIVARES | gerald.olivares@liguenpdctt.fr |
| - pour le 59 Seniors Messieurs | Pierre ROSE | pierre.rose@cdntt.fr |
| Jeunes | Fabien DUVIVIER | fabien.duvivier@cdntt.fr |
| - pour le 62 Seniors et Jeunes | Emmanuel MACHON | emmanuel.machon@orange.fr |

- **Fiches de réinscription** : Elles seront envoyées prochainement aux clubs concernés. C'est le même principe que les bordereaux de licence envoyés aux clubs en fin de saison. Il suffit de vérifier les renseignements indiqués, de les rectifier si nécessaire, de faire signer la joueuse ou le joueur ainsi que le Président de club. Cette procédure va faciliter la tâche prévue avant le premier tour du Critérium Fédéral par le secrétariat de la Ligue.

Si une personne a été oubliée, il suffit de remplir la fiche d'inscription joueur

- **Séries Benjamins et Minimes Garçons** : Un groupe de 24 joueurs dans chaque division régionale.

- **Séries Benjamins et Minimes Filles** : il y aura un niveau Régionale 1 et un niveau Régionale 2. Dans chaque série et dans la mesure du possible, les centres choisis seront les mêmes pour les deux niveaux ; si ce n'est pas possible, il sera trouvé deux centres très proches.

- **Montées et descentes** : Pour les montées des catégories Minimes et Benjamins (G et F), voir l'article 7 du règlement.

N'oubliez pas d'envoyer tous les documents au plus vite et dans tous les cas pour le 9 septembre 2011, dernier délai.